



AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'A.I.M.L.

Préavis No 19 / 2016- 2021 Comptes et Bilan 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le Comité directeur de l'A.I.M.L. vous prie de trouver en annexe les comptes de l'exercice 2020 qui bouclent avec une diminution de **Fr. 317'056.07** par rapport au budget, soit 25 %.

Comparaison « Comptes-Budget »

	Comptes	Budget		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration	229'259.97	112'396.90	180'750.00	35'500.00
Finances	123'514.00	123'500.00	156'500.00	156'400.00
Exploitation	1'379'576.38	1'496'453.45	1'533'100.00	1'678'450.00
Totaux	1'732'350.35	1'732'350.35	1'870'350.00	1'870'350.00
Résultat				

Budget	Comptes	Ecart	%
1'272'250.00	955'193.93	317'056.07	25

Nous vous donnons ci-après quelques commentaires sur les principaux écarts par rapport aux prévisions budgétaires :

COMPTES

ADMINISTRATION :

Total des charges	Fr.	229'259.97
Total des revenus	Fr.	112'396.90
Écart	Fr.	116'863.90

FINANCES :

Total des charges	Fr.	123'514.00
Total des revenus	Fr.	123'500.00
Écart	Fr.	14.00

EXPLOITATION

Total des charges	Fr. 1'379'576.38
Total des revenus	Fr. 1'496'453.45
Écart	Fr. 116'877.07

1-Administration**110.3185.2**

Au budget 2020 on trouve un montant de Fr.35'500.00, dans les charges. Pour 2020 on trouve un montant de Fr. 107'508.15. Explications : la décision du COPIL a été prise en 2018 concernant les montants à faire figurer au budget de l'AIML ce qui va permettre d'effectuer des études plus avancées dans la régionalisation. Montant porté au budget pour une durée de deux ans, soit 2019 et 2020.

On peut remarquer que pour 2019 le montant est au budget, mais pour 2020 ; c'est un oubli d'écriture lors de l'élaboration du budget.

La proposition a eu lieu en 2018 et le comité directeur a validé les montants pour les deux années, ainsi que la commission de gestion. Une information a été faite lors de l'assemblée intercommunale lors du budget 2019.

110.4359 Nous retrouvons les charges du compte 110.3185.2 en produits (CHF 112'396.90), La part des communes de Moudon et Lucens sont facturés à moitié sur la base des éq./hab. et à moitié sur la base des habitants raccordés au 31.12.2020

230.3311 Amortissement des ouvrages

Installation du dégrilleur fin

Préavis N0 11/2011-2016 Fr. 15'000.-

Presse à déchets sur dégrilleur secondaire

Préavis No 12/2016-2021 Fr. 12'000.-

Grille d'égouttage Type GDE 1000

Préavis 16/2011-2016 Fr. 13'600.-

Chang Vis d'Archimède

Préavis 07/2016-2021 Fr. 18'000.00

Grille d'égouttage et polymère

Préavis 8/2016-2021 Fr. 8'300.00

Coupleur CCF Préavis 12/2016-2021 Fr. 50'800.00

Véhicule Nissan Fr. 5'800.00

230.4801 Prélèvement s / « Fonds de réserve » :

Voir compte 230.3311. **Fr. 123'500.00**

46 Exploitation

460.3091 Cours GRESE et Electrosuisse (*cause coronavirus les formations sont annulées*)

460.3123 Consommation électricité

460.3139.1 Consommation de chlorure ferrique 60%. AIML. 40% Cremo

460.3141 Entretien courants des bâtiments et leurs extérieurs.

460.3154 Entretien station de relevage Moudon (travaux importants prévus avril 2021)

460.3154.2 L'entretien des installations et du matériel de la STEP.

460.3188 Frais de traitement et d'élimination des boues. Imputation des salaires et charges sociales traitement des boues

460.3801 Attribution de Fr 95'922.75.-. Taxe de raccordement du SIEMV au « Fonds de réserve » No 9281.1 selon préavis No 7/2011-2016

460.4232 Facturation du droit de superficie à Lucosa et Commune de Lucens.

- 460.4341** Facturation de la taxe unique de **Fr. 275.-** par nouveau habitant (clients) raccordé.
Montant 164'122.75
- 460.4356** Analyses CREMO et diverses prestations
- 460.4356.1** Facturation CRTB. (*Centre régional de traitement des boues*)
- 460.4361.1** Imputation des salaires sur les comptes 460.3188, 460.3154.4/5.
- 460.4526.1** Taxe micropolluants Fr.9.- par habitant Fr.163'197.00
- 460.4656.20** Péréquation du transport des boues de SAIDEF.

BILAN

Les travaux activés au BILAN sont amortis comme mentionné ci-après, par prélèvements sur le "Fonds de réserve" constitué, compte du bilan No 9281.1 :

Amortissement		Comptes		Capital	Amortissement	Solde	Fin
Comptes		Bilan		01.01.20	2020	31.12.20	
60'00230,3311	Installation dégrilleur	9141,25	Fr.	60'000	15 000,00	45'000.00	amort 10 ans
230,3311	Presse à déchets sur dégrilleur secondaire et couvert	9141,26	Fr.	72'000.00	12 000,00	60'000.00	amort 10 ans
230,3311	Grille d'égouttage Type GDE 1500	9141,27	Fr.	40'801.00	13 600,00	27'201.00	amort 6 ans
230,3311	Changement vis Archimède entrée STEP	9144,28	Fr.	234 000.00	18'000.00	216'000.00	amort 15 ans
230,3311	Rempl. install. grille d'égouttage pr prép. polymère	9144,29	Fr.	24'901.00	8 300.00	16'600.00	amort 5 ans
230,3311	Rempl. Coupleur chaleur force (CCF)	9144,30	Fr.	304'801.00	50'800.00	254'000.00	amort 7 ans
230'3311	Nissan Navara	9146.1		23'200.00	5800.00	17'400.00	Amort 5 ans
230'3311	Vis Archimède SREM Moudon	9144.31				77'029.52	Amor 15 ans
				759'731.00	123'500.00	713'260.50	

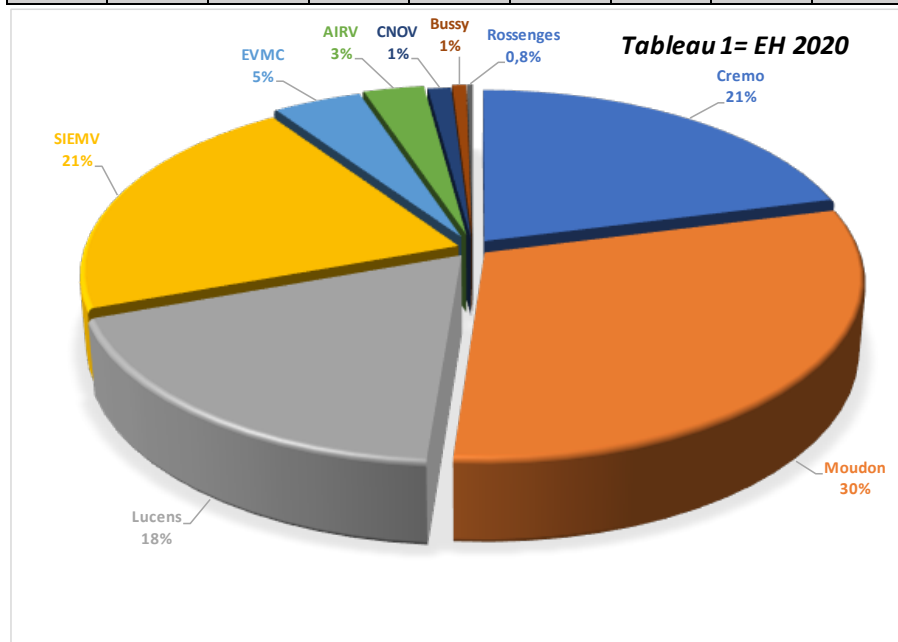
Le montant total des amortissements prélevé sur le compte 9281.99 « Fonds pour préavis en cours investissements et futures réparations » est de Fr. 123'500.00.

Quant aux versements sur le compte 460.3801 il est de Fr. 95'922.75.

Dès lors, le compte No 9281.1 « Fonds pour investissements et futures réparations » se monte au 31 décembre 2020 à Fr. 434'153.42.

Tableau 1 équivalents habitants. Tableau 2 Habitants raccordés DGE

Cremo	Moudon	Lucens	SIEMV	EVMC	AIRV	CNOV	Bussy	Rossenges
6280	9034	5446	6298	1310	897	345	210	83



Cremo	Moudon	Lucens	SIEMV	EVMC	AIRV	CNOV	Bussy	Rossenges
6028	3834	5824	1281	877	345	210	83	

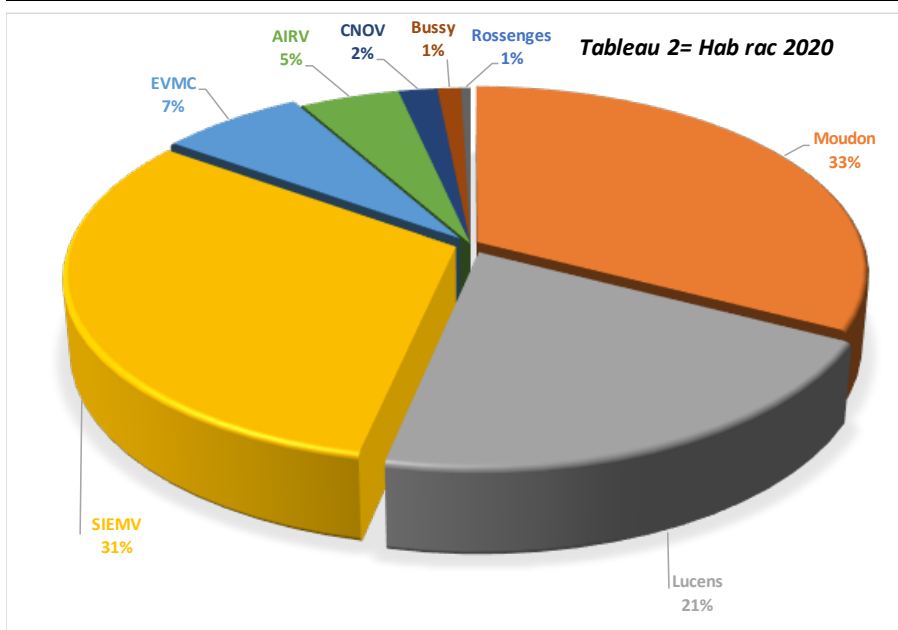


Tableau No 1: La société Cremo a fortement diminué les charges à traiter en 2020, par rapport au compte 2019 les charges à traiter représentent le 40% du total. Pour 2020 cela représente 21%. Total des équivalents habitants urbains 23'626 Eh. Cremo 6280 Eh. Total 2020 : 29'906 Eh
Le Prix de l'équivalent habitant pour 2020 : Fr. 29.92

Tableau No 2: Toutes les Associations et Communes ont répondu au questionnaire de la DGE pour 2020. Total 18'482 habitants raccordés.

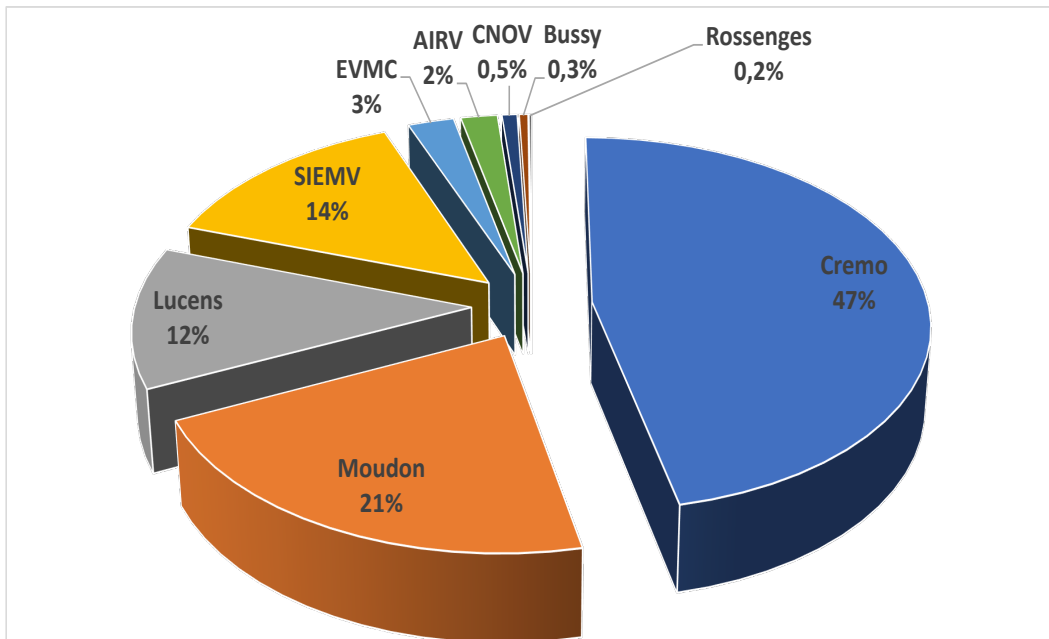


Tableau 2017

En comparaison à 2017 les EH de Crema en 2020 a diminué de près de 70 %

EH total 2017 : 42'884 EH. Urbain : 22'981 EH. Crema : 19'903 EH
EH total 2020 : 29'206 EH. Urbain : 23'626 EH. Crema : 6280 EH

Informations sur le prix de l'EH 2020

Les coûts d'exploitation 2020 (CHF 29.92 par EH) de l'AIML sont supérieurs au budget de CHF 2.46 par EH (CHF 27.46 par EH pour le budget 2020). C'est la première fois depuis 2017 que les coûts effectifs sont supérieurs aux coûts prévisionnels.

La raison de cet écart est due à l'activité de Crema qui a subi un net recul durant l'année 2020, pour des raisons internes à l'entreprise d'une part, mais également car ils ont rencontré des problèmes techniques durant l'année. Le nombre d'EH attribué à Crema a diminué de plus d'un tiers par rapport aux prévisions 2020. En comparaison à 2017, les EH attribués à Crema en 2020 ont diminué de près de 70%.

Par conséquent, la participation de Crema aux coûts d'exploitation 2020 de la STEP de Lucens étant en diminution, ils ont augmenté pour les associations et communes membres de l'AIML.

Néanmoins, nous restons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez désirer et vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de donner votre accord à la conclusion suivante

Conclusions

Le Conseil Intercommunal de l'A.I.M.L.,
Vu le préavis No 19 / 2016 - 2021 du Comité directeur,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
Oùï le rapport de la Commission de gestion,

a d o p t e

Tels que présentés les Comptes et le Bilan de l'exercice 2020 de l'A.I.M.L. et en donne décharge au Comité directeur, à la Boursière et à la Commission de gestion.

Délégué du Comité directeur : M. Sylvain Schupbach, Président

Approuvé par le Comité directeur dans sa séance du

Au nom du Comité directeur

Le Président



S. Schupbach

Le Secrétaire



E. Berger

Annexes :- Comptes et Bilan de l'exercice 2020